



## Communiqué de presse

Paris, le 17 avril 2015

# PROPRIETE INDUSTRIELLE : Palmarès des principaux déposants de brevets publiés en 2014, auprès de l'INPI\*

## Les grands groupes industriels français consolident leurs politiques d'innovation

L'édition 2014 du classement des principaux déposants de brevets en France s'inscrit dans la poursuite de celle de 2013 : les dix premiers déposants de brevets sont les mêmes qu'en 2013. Les principaux groupes industriels français restent présents parmi les vingt premiers déposants, accompagnés par trois organismes de recherche et trois entreprises étrangères. Sur les trois dernières années, le classement est stable.

## Le secteur de l'automobile, aux avant-postes de l'innovation française

En 2014, les trois premières places restent occupées par les mêmes groupes que les deux années précédentes : **PSA Peugeot Citroën conserve sa première place avec 1 063 demandes de brevet publiées en 2014 (1 378 en 2013)**. Le groupe **Safran** se place au deuxième rang, **passant de 645 demandes publiées en 2013 à 717 demandes publiées**, suivi par le **Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives avec 643 demandes publiées (625 demandes publiées en 2013)**.

**Le groupe Renault se maintient également en quatrième place avec 529 demandes (543 publiées en 2013), suivi par Valeo avec 473 demandes (494 en 2013)**, confirmant la primauté du secteur automobile en qui concerne le nombre de brevets déposés.

Viennent ensuite les principaux secteurs industriels où la France est en pointe : **la cosmétique, l'aéronautique, les télécommunications, l'électronique, la chimie et l'énergie**. Le palmarès 2014 met ainsi en évidence **une concentration toujours forte des dépôts de brevet** : les 20 premiers déposants représentent, **40% des demandes de brevet publiées** contre 42% en 2013 et les 50 premiers déposants 48% (50% en 2013). En 2014, 19 entreprises et organismes de recherche ont eu au moins 100 demandes de brevet publiées.

---

\* Le classement publié par l'INPI porte sur le nombre de demandes de brevets publiés pendant l'année de référence : il s'agit ici de demandes déposées entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013.

## Baisses et progressions les plus significatives

Parmi les 20 premiers déposants, le **Groupe Arkema** remonte de la 21<sup>ème</sup> à la 17<sup>ème</sup> place, passant de 96 à 123 demandes publiées (+28%); **Michelin** de la 14<sup>ème</sup> (173 demandes) à la 12<sup>ème</sup> place (197 demandes publiées) (+14%). Le **Groupe Safran**, qui reste au deuxième rang, passe de 645 demandes publiées en 2013 à 717 (+11%).

Toujours parmi les 20 premiers déposants, la baisse la plus importante en 2014 concerne **Schneider Electric** (-31%) qui passe du 16<sup>ème</sup> rang (160 demandes publiées) au 19<sup>ème</sup> rang (110 demandes publiées), suivi par le **groupe STMicroelectronics** (-27%) de 221 à 161 demandes publiées, **Air Liquide** (-26%) de 163 à 120 demandes publiées et **PSA Peugeot Citroën** (-23%) de 1 378 à 1 063 demandes publiées.

Les organismes de recherche français assurent toujours une belle présence parmi les 20 premiers : le **Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives** au 3<sup>ème</sup> rang (643 demandes publiées), le **CNRS** à la 7<sup>ème</sup> place (409 demandes publiées) et **IFP Energies Nouvelles** au 13<sup>ème</sup> rang (191 demandes publiées).

## 8 nouveaux entrants dans le top 50 des premiers déposants

### Roquette Frères

> 46 demandes publiées

### La Compagnie Plastic Omnium

> 44 demandes publiées

### Albéa Group

> 38 demandes publiées

### L'Institut National de la Recherche Agronomique-INRA

> 35 demandes publiées

### SNCF

> 31 demandes publiées

### Nexans

> 31 demandes publiées

### Technip France

> 30 demandes publiées

### Université Montpellier 2

> 28 demandes publiées

## Classement des principaux déposants auprès de l'INPI selon le nombre de demandes de brevet publiées en 2014 (Source : INPI, avril 2015).

Rang 2013	Rang 2014	Nom du déposant	Publiées en 2014	Publiées en 2013	%
1	1	PSA PEUGEOT CITROEN	1 063	1378	-23%
2	2	GROUPE SAFRAN	717	645	11%
3	3	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES	643	625	3%
4	4	GROUPE RENAULT	529	543	-3%
5	5	GROUPE VALEO	473	494	-4%
6	6	GROUPE L'OREAL SA	415	453	-8%
7	7	CNRS	409	408	0%
8	8	AIRBUS GROUP	369	372	-1%
9	9	ROBERT BOSCH GMBH*	327	347	-6%
10	10	THALES	302	284	6%
11	11	GROUPE ORANGE	217	245	-11%
14	12	MICHELIN	197	173	14%
13	13	IFP ENERGIES NOUVELLES	191	188	2%
12	14	GROUPE STMICROELECTRONICS	161	221	-27%
17	15	GROUPE SAINT GOBAIN	139	143	-3%
18	16	GROUPE SEB	124	118	5%
21	17	GROUPE ARKEMA	123	96	28%
15	18	AIR LIQUIDE	120	163	-26%
16	19	SCHNEIDER ELECTRIC	110	160	-31%
22	20	CONTINENTAL AG	86	81	6%

**Note :** soit les dépôts de brevet ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe, sauf mention contraire indiquée par l'astérisque \*

## Les chiffres clés 2014

### Brevets

En 2014, **16 533 demandes de brevets** ont été déposées à l'INPI soit une baisse de 2,1% par rapport à l'année dernière. 81,5% de ces dépôts l'ont été par voie électronique.

Le nombre de brevets déposés par des entreprises françaises reste stable avec **12 565 demandes de brevets** auprès de l'INPI (12 587 en 2014).

### Marques, dessins et modèles

En 2014, les demandes d'enregistrement de marques restent stables : **87 450 marques** dont 82,3 % de dépôts électroniques.

**63 249 dessins et modèles** ont été déposés en 2014 dont 29,3% de dépôts électronique (possibles depuis le 5 mai 2014).

#### ***A propos de l'INPI***

*Établissement public, entièrement autofinancé, placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, l'INPI se situe au cœur de la démarche d'innovation des entreprises françaises.*

*Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. Il accompagne ainsi quotidiennement les entreprises dans la création, le développement et l'optimisation de leur stratégie d'innovation.*

*Il participe également activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.*

Rendez-vous sur [inpi.fr](http://inpi.fr)

## Contacts presse

**Agence Wellcom - 01 46 34 60 60**

Pierre Roy | [pr@wellcom.fr](mailto:pr@wellcom.fr)

Maguelonne Deschard | [mde@wellcom.fr](mailto:mde@wellcom.fr)

**INPI**

Pascal Claude | [pclaude@inpi.fr](mailto:pclaude@inpi.fr)